

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 JUIN 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_121 : RÉSEAU ENTREPRENDRE TARN - PARTENARIAT 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 28 juin 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Marc VENZAL

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Agnès BRU

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Nathalie BORGHESE), Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 JUIN 2022

N° DEL2022_121 : RÉSEAU ENTREPRENDRE TARN - PARTENARIAT 2022

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Réseau Entreprendre a été créé en 1986 par André Mulliez avec comme objectif de « créer des employeurs pour créer de l'emploi ». Le réseau tarnais, composé de quatre permanents et d'environ 65 chefs d'entreprises adhérents, a été créé en 1997 sur l'initiative de Pierre Fabre. Jean-Marie Vigroux (fondateur de Sylob) a cédé le 20 mai 2018 la présidence de l'association à Pierre Fouilleul, gérant d'une société castraise de formation à la conduite pour professionnels.

L'offre de Réseau Entreprendre Tarn repose sur un accompagnement personnalisé d'un porteur de projet par un chef d'entreprise, membre de l'association, pendant une durée de trois ans et un financement sous forme de prêts d'honneur à taux zéro, facilitant l'accès aux emprunts bancaires.

Réseau Entreprendre Tarn s'adresse aux porteurs de projets et entrepreneurs à des stades différents :

- en phase de création : les critères de sélection portent sur le nombre significatif de création d'emplois (> cinq emplois à trois ans) et le besoin de financement doit correspondre à celui d'une future PME (>70 K€).
- en phase de développement : les critères d'admission concernent les projets comptabilisant plus de cinq salariés et un chiffre d'affaires > 500 K€.
- en voie de devenir une PME d'envergure : est ici soutenue la capacité de l'entreprise à doubler de taille en trois à quatre ans. Les entreprises doivent compter plus de quinze salariés et un chiffre d'affaires >1M€.

Dans le cadre de ses missions de développement économique, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a souhaité accentuer sur son territoire l'appui de Réseau Entreprendre Tarn, initialement très positionné sur le sud du département. Ainsi, un nombre plus important d'entreprises locales en phase de croissance peuvent désormais bénéficier du mentorat et du financement, les deux atouts-clés du dispositif.

Depuis sa création, il y a plus de vingt ans, le réseau a accompagné près de 220 projets. En 2021, deux nouveaux projets du territoire ont été soutenus financièrement et débutent ainsi leur accompagnement :

- Création de Aligerma (Albi): activité de transformation de légumineuses sèches bio en « super aliments » à destination des restaurations collectives.
- Création de Alter-Drones Solutions (Saint-Juéry): spécialisée dans les prestations aériennes en direction du secteur du bâtiment, de l'habitat et de l'agriculture.

Afin de conforter Réseau Entreprendre Tarn dans sa vocation d'accompagnement de porteurs de projets en création ou d'entreprises en phase de développement implantés sur le territoire albigeois, il est proposé de renouveler l'adhésion à l'association. Le montant de la cotisation annuelle, inchangé, est de 1 500€.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 juin 2022,

VU la présentation en commission développement économique et attractivité du 15 juin 2022,

CONSIDÉRANT l'intérêt que revêt pour les porteurs de projet et entreprises du territoire l'accompagnement proposé par Réseau entreprendre Tarn,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le partenariat avec Réseau Entreprendre Tarn et le renouvellement de l'adhésion dont la cotisation annuelle s'élève à 1 500 €.

APPROUVE le projet de convention ci-annexé.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 juin 2022,

Pour la présidente et par délégation,
Le directeur général des services,

Olivier LEVREY